

2.2 Area [ha]:

224.81

2.3 Marine area [%]

0.0

2.4 Sitelength [km]:

0.0

2.5 Administrative region code and name

NUTS level 2 code

Region Name

LU00	Luxembourg (Grand-Duché)
------	--------------------------

2.6 Biogeographical Region(s)

Continental (100.0
%)

3. ECOLOGICAL INFORMATION

[Back to top](#)

3.1 Habitat types present on the site and assessment for them

Annex I Habitat types						Site assessment			
Code	PF	NP	Cover [ha]	Cave [number]	Data quality	A B C D	A B C		
						Representativity	Relative Surface	Conservation	Global
3260 B					M	D			
6430 B			0.03		M	B	C	B	B
6510 B			0.33		G	A	C	A	A
8150 B			0.05		G	B	B	B	B
8220 B			0.84		G	A	C	A	A
9110 B			1.13		G	B	C	B	B
91E0 B			0.23		G	C	C	B	B

- **PF:** for the habitat types that can have a non-priority as well as a priority form (6210, 7130, 9430) enter "X" in the column PF to indicate the priority form.
- **NP:** in case that a habitat type no longer exists in the site enter: x (optional)
- **Cover:** decimal values can be entered
- **Caves:** for habitat types 8310, 8330 (caves) enter the number of caves if estimated surface is not available.
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation)

3.2 Species referred to in Article 4 of Directive 2009/147/EC and listed in Annex II of Directive 92/43/EEC and site evaluation for them

Species					Population in the site						Site assessment			
G	Code	Scientific Name	S	NP	T	Size		Unit	Cat.	D. qual.	A B C D	A B C		
						Min	Max				Pop.	Con.	Iso.	Glo.
M	1337	Castor fiber			p	1	2	i	P	G	B	B	C	B
F	1163	Cottus gobio			p				C	M	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri			p				R	M	B	A	C	A
I	4038	Lycaena helle			p	8	8	i	R	G	B	B	B	B

- **Group:** A = Amphibians, B = Birds, F = Fish, I = Invertebrates, M = Mammals, P = Plants, R = Reptiles
- **S:** in case that the data on species are sensitive and therefore have to be blocked for any public access enter: yes
- **NP:** in case that a species is no longer present in the site enter: x (optional)

- **Type:** p = permanent, r = reproducing, c = concentration, w = wintering (for plant and non-migratory species use permanent)
- **Unit:** i = individuals, p = pairs or other units according to the Standard list of population units and codes in accordance with Article 12 and 17 reporting (see [reference portal](#))
- **Abundance categories (Cat.):** C = common, R = rare, V = very rare, P = present - to fill if data are deficient (DD) or in addition to population size information
- **Data quality:** G = 'Good' (e.g. based on surveys); M = 'Moderate' (e.g. based on partial data with some extrapolation); P = 'Poor' (e.g. rough estimation); VP = 'Very poor' (use this category only, if not even a rough estimation of the population size can be made, in this case the fields for population size can remain empty, but the field "Abundance categories" has to be filled in)

3.3 Other important species of flora and fauna (optional)

4. SITE DESCRIPTION

[Back to top](#)

4.1 General site character

Habitat class	% Cover
N10	0.6
N22	0.4
N17	22.3
N09	0.1
N26	3.9
N07	5.1
N08	2.3
N16	24.1
N27	40.9
N06	0.3
Total Habitat Cover	99.99999999999999

Other Site Characteristics

Situation :La zone est sise sur les territoires des communes de Winckrange et de Winseler, correspondant à la vallée de la Wiltz de la frontière belge jusqu'à Winseler. Milieu physique :La partie nord-ouest du site est formée des couches du Siegenien supérieur, schiste compact, grossier, mal stratifié, avec de rares bancs de grès argileux et du Siegenien moyen composé de grès et de grès schisteux. La partie centrale du site se compose des couches de l'Emsien inférieur de grès quartzeux et quartzophyllades, appelées quartzophyllades de Schuttbourg et de schiste bien stratifié avec de rares bancs de grès quartzeux dits de Stolzenbourg. Dans la partie sud-est affleurent les couches de l'Emsien supérieur, schiste bien feuilleté, bleu foncé avec des nodules argileux dit Schiste de Wiltz. Les alluvions forment la majeure partie des sols de la zone, remplacés sur les versants par des sols limono-caillouteux à charge schisto-phylladeuse non gleyifiés dans la partie nord-ouest et des sols limono-caillouteux à charge schisteuse, non gleyifiés au sud-est. Occupation du sol :La Wiltz a une longueur d'environ 12 km sur le site. Les versants et une partie des plateaux sont couverts par la forêt, qui occupe environ la moitié de la surface du site. Les terrains agricoles occupent 2/5e du site et sont surtout exploités en tant que herbages. Le long de la Wiltz subsistent encore quelques prairies humides.

4.2 Quality and importance

Intérêts selon la directive « Habitats » :La zone abrite sept types d'habitats de l'annexe I de la directive « Habitats » dont un est prioritaire, ainsi que 5 espèces de l'annexe II de ladite directive. L'intérêt principal du site est la présence de résidus de forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0*), habitat prioritaire. La qualité des cours d'eau, dont certains correspondent à des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitriche-Batrachion* (3260), confère à cette zone un intérêt pour la conservation des espèces de poissons et notamment pour la Lamproie de Planer *Lampetra planeri*, ainsi que le Chabot commun *Cottus gobio*. Depuis quelques années le Castor d'Europe *Castor fiber* est de retour au niveau des sites humides de la zone. Le site est également important pour les prairies et friches humides présentant en partie les caractéristiques des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) et accueillant l'espèce de papillon rare et menacée, le Cuivré de la bistorte *Lycaena helle*. À noter également la présence de prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510). Au niveau des habitats forestiers, il y a lieu de mentionner les hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (9130). Signalons encore la présence d'habitats liés aux éboulis et talus de roches siliceuses, à savoir les éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (8150) et les pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220). Finalement, la zone avec ses cours d'eau proches de l'état naturel présente un grand potentiel pour la restauration de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*. Autres intérêts écologiques : Plusieurs espèces d'oiseaux visées par l'article 4 de la directive « Oiseaux » sont présentes dans la zone. Sur les versants boisés nichent la Bondrée apivore *Pernis apivorus* et le Pic noir *Dryocopus martius*. La Cigogne noire *Ciconia nigra* peut être observée se nourrissant dans la plaine alluviale et au niveau des cours d'eaux, le Martin pêcheur *Alcedo atthis* est présent. Le site présente également des corridors pour le Chat sauvage *Felis silvestris*, espèce visée par l'annexe IV de la directive « Habitats ».

4.3 Threats, pressures and activities with impacts on the site

The most important impacts and activities with high effect on the site

Negative Impacts			
Rank	Threats and pressures [code]	Pollution (optional) [code]	inside/outside [i o b]
H	B01		i
M	G02.08		i
M	A08		i

Positive Impacts			
Rank	Activities, management [code]	Pollution (optional) [code]	inside /outside [i o b]
M	A04.02		i
M	A03.02		i

Rank: H = high, M = medium, L = low

Pollution: N = Nitrogen input, P = Phosphor/Phosphate input, A = Acid input/acidification,

T = toxic inorganic chemicals, O = toxic organic chemicals, X = Mixed pollutions

i = inside, o = outside, b = both

4.4 Ownership (optional)

4.5 Documentation

5. SITE PROTECTION STATUS (optional)

5.1 Designation types at national and regional level:

[Back to top](#)

Code	Cover [%]	Code	Cover [%]	Code	Cover [%]
LU05	100.0				

5.2 Relation of the described site with other sites:

designated at national or regional level:

Type code	Site name	Type	Cover [%]
LU06	Schimpach - Carrières de Schimpach	/	
LU05	Naturpark Our	*	37.3
LU05	Naturpark Uewersauer	*	62.7

5.3 Site designation (optional)

Règlement grand-ducal du 6 novembre 2009 portant désignation des zonesspéciales de conservation.(Mém. A - 220 du 17 novembre 2009, p. 3834)Règlement grand-ducal du 24 mai 2023 désignant zone spéciale de conservation la zone « Vallée supérieure de la Wiltz ». #http://data.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/05/24/a261/jo#

6. SITE MANAGEMENT

6.1 Body(ies) responsible for the site management:

[Back to top](#)

6.2 Management Plan(s):

An actual management plan does exist:

<input checked="" type="checkbox"/>	Yes	Name: Vallée supérieure de la Wiltz et Carrières de Schimpach Link: https://data.legilux.public.lu/filestore/eli/etat/adm/amin/2018/10/11/b3546/jo/fr/pdfa/eli-etat-adm-amin-2018-10-11-b3546-jo-fr-pdfa.pdf
<input type="checkbox"/>	No, but in preparation	
<input type="checkbox"/>	No	

6.3 Conservation measures (optional)

Principes de gestionLa conservation des restes de prairies alluviales humides avec un grand nombre d'espèces menacées est un des buts principaux de ce site. Moyennant des contrats d'extensification conclus avec les agriculteurs concernés, la sauvegarde de ces milieux doit être assurée. Un certain nombre de ces parcelles font partie du projet pilote 'Nature 2000' du Ministère de l'Environnement.L'amélioration de la qualité de l'eau de la Wiltz doit également être considérée comme un but important. La gestion des franges herbeuses le long du cours d'eau pourra être réglée par des mesures d'extensification en collaboration avec les exploitants.En ce qui concerne les restes de forêts de ravin et de forêts alluviales, le principe de gestion devrait aboutir à une optimisation des fonctions écologiques de ces milieux. L'exploitation

économique doit être considérée comme secondaire. Les objectifs spécifiques de conservation de la zone spéciale de conservation, ainsi que les mesures de conservation spéciales à assurer afin de maintenir ou, le cas échéant, rétablir l'état de conservation favorable des habitats et espèces d'intérêt communautaire visés, en l'occurrence à travers les mesures de conservation visées aux articles 32 à 35 et 37 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, sont : 1° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion (3260) : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Wiltz et de ses affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; 2° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable de la population de la Lamproie de Planer *Lampetra planeri* et de la population du Chabot commun *Cottus gobio* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Wiltz et de ses affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) aménagement de bandes de protection herbagères le long des cours d'eau et autour des sources ; 3° rétablissement de l'état de conservation favorable des forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (91E0*) : a) restauration et extension surfacique des forêts alluviales ; b) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Wiltz et de ses affluents ; c) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; d) abandon de l'exploitation ; 4° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Castor d'Europe *Castor fiber* : a) préservation et restauration des zones humides, mégaphorbiaies, ripisylves et forêts alluviales ou humides ; b) amélioration de l'hydromorphologie des cours d'eau ; 5° rétablissement de l'état de conservation favorable des prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510) : a) préservation, restauration et extension surfacique des prairies maigres de fauche ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage tardif ; c) renonciation à l'emploi de fertilisants ; 6° rétablissement de l'état de conservation favorable des mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) : a) préservation et restauration surfacique des ourlets le long des cours d'eau et lisières forestières ; b) fauchage très tardif voire pluriannuel ; 7° rétablissement de l'état de conservation favorable de la population du Cuivré de la bistorte *Lycaena helle* : a) restauration et extension surfacique des prairies et friches humides, bandes herbacées et mégaphorbiaies ; b) exploitation extensive, y favoriser le fauchage ou pâturage très tardifs ; c) préservation des bandes refuges à fauchage pluriannuel ; d) préservation et restauration des friches à Renouée bistorte ; e) renonciation à l'emploi d'insecticides ; 8° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des hêtraies du *Luzulo-Fagetum* (9110) : a) préservation, restauration et extension surfacique des futaies feuillues ; b) préservation et restauration des micro-stations ; c) préservation de gros arbres, d'arbres de classes d'âge avancées, d'arbres biotopes et d'arbres morts ; d) aménagement de lisières structurées ; e) désignation d'îlots de vieillissement et de forêts en évolution libre ; 9° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des éboulis médio-européens siliceux des régions hautes (8150) : a) préservation et restauration des éboulis siliceux ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des éboulis ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ; 10° maintien, voire rétablissement de l'état de conservation favorable des pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220) : a) préservation et restauration des roches et falaises ; b) aménagement d'un périmètre de protection autour des roches et falaises ; c) abandon de l'exploitation ; d) gestion par débroussaillage ponctuel, le cas échéant ; 11° restauration de la population de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* : a) maintien et amélioration de la qualité de l'eau et de l'hydromorphologie de la Wiltz et de ses affluents ; b) restauration de la dynamique naturelle de la plaine alluviale ; c) rétablissement de la connectivité écologique des cours d'eau ; d) préservation et restauration de la végétation riveraine dense.

7. MAP OF THE SITES

[Back to top](#)

INSPIRE ID:

LU.MDDI.LU0001005

Map delivered as PDF in electronic format (optional)

Yes No

Reference(s) to the original map used for the digitalisation of the electronic boundaries (optional).